



La Cimade
L'humanité passe par l'autre

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été attribuée au titre de la catégorie d'actions suivante :
ACTIONS DE FORMATION

FORMATIONS SUR SITE



centre.frantz.fanon@lacimade.org



09-72-61-43-44

40 RUE FREDERIC BAZILLE 34000
MONTPELLIER

La Cimade est agréée organisme de
formation depuis le 09/01/2014

N°11755110675.

Certification Qualiopi

Coût : 1 600,00€

Frais de déplacement au réel hors Hérault

Durée de la session : 7 heures

Nombre maximum de participants : 15
personnes

Lieu : Sur site



Horaire : 9-12h30 ; 13h30-17h00

Le centre Frantz Fanon : Ouvert depuis novembre 2018 sur Montpellier, le centre Frantz Fanon est un lieu de soins pour les personnes en situation d'exil résidant dans le Gard et dans l'Hérault, ainsi qu'un pôle de soutien aux professionnel·le·s de la région Occitanie.

En 2021, 31 actions menées ; 332 professionnel.les et bénévoles touché.e.s ont pu en bénéficier.

Les intervenant·e·s sont les membres de l'équipe du centre Frantz Fanon et maîtrise à la fois les connaissances théoriques et la pratique professionnelle avec une excellente maîtrise du contexte local

Les formations sont sur-mesure en intra organisationnel. Elles peuvent être organisées sur une ou plusieurs thématiques, en fonction des besoins de la structure qui nous sollicite. Contactez Muriel Montagut pour mieux cerner les besoins afin que nous puissions vous envoyer une proposition adaptée. La Cimade est très attentive à l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à en discuter lors de ce premier rendez-vous, afin de mieux prendre en compte ces besoins spécifiques.

METHODOLOGIE : LES FORMATIONS SONT INTERACTIVES. ELLES ALTERNENT DES TEMPS D'APPORTS THEORIQUES ACTUALISES AVEC DES TEMPS D'ECHANGES ET DE PARTAGE D'EXPERIENCES.

Dans un souci d'amélioration continue de la qualité de nos formations, chaque formation fait l'objet d'une évaluation en amont et après la formation.

Les intervenant·e·s :

Muriel Montagut, Docteur en sociologie clinique, psychologue clinicienne, responsable du Centre Frantz Fanon

Joseph Content, Psychologue clinicien

Violeta Landazuri, Intervenante juridique et social

La clinique de l'exil

Objectif pédagogique :

La spécificité de la prise en charge psychologique des personnes exilées s'articule autour de quatre dimensions : la nature complexe des troubles psychiques observés, la dimension interculturelle de la rencontre clinique, la dimension linguistique, et les conditions de vulnérabilités sociales et administratives. En nous appuyant sur les questionnements des participants, nous présenterons cette clinique particulière en articulant éléments théoriques et cas cliniques, afin de mieux **transmettre aux professionnel·le·s les effets psychologiques de l'exil, leurs impacts dans le parcours d'exil, et l'accompagnement thérapeutique qu'il est possible de proposer.**

Compétences visées :

- Appréhender les effets psychologiques de l'exil
- Repérer l'impact des troubles psychiques dans le parcours d'exil
- Savoir où et comment orienter et accompagner les personnes exilées en souffrance psychique

Contenu du module :

- Clinique de l'exil : définition et repères théoriques
- Sensibilisation au traumatisme intentionnel : quel accompagnement clinique ?
- Impact des troubles psychiques des personnes exilées sur la procédure d'asile
- Enjeu de l'accompagnement psychologique
- Effet du traumatisme sur l'accompagnant et les institutions
- L'interculturalité
- Sensibilisation au dispositif clinique avec un interprète
- Orienter les personnes exilées en souffrance psychique vers un lieu de soins dans l'Hérault et le Gard

Public-cible :

Educateur·rice·s, travailleur·se·s sociaux, psychologues, médecins, infirmier·e·s, juristes, avocat·e·s, bénévoles associatifs, interprètes, étudiant·e·s, etc.

Pré-requis : Travailler avec le public en situation d'exil

Travailler avec un interprète professionnel

Objectif pédagogique :

De nombreux professionnels et bénévoles qui interviennent auprès de personnes en situation d'exil sont amenés à travailler avec des interprètes. Cette formation revient sur ce métier d'interprète, sur sa représentation, sur les éventuels préjugés qu'il suscite. Au travers du témoignage d'un interprète professionnel, d'apports théoriques et de jeux de rôle, cette formation vise à **familiariser les professionnels et les bénévoles à ces entretiens à trois.**

Compétences visées :

- Comprendre le travail et le rôle de l'interprète
- Etre en capacité de mettre en place un dispositif d'accompagnement des personnes en situation d'exil en présence d'un interprète professionnel

Contenu du module :

- Cadre d'intervention de l'interprète professionnel (place, fonction, compétences, charte) : témoignage d'un interprète
- Représentation de l'interprète et attentes des professionnels et des bénévoles
- Penser la relation à trois selon le contexte : l'interprète comme co-thérapeute dans le dispositif thérapeutique et médical ; la place de l'interprète dans l'écriture des récits des demandeurs d'asile
- Jeux de rôles en présence d'interprètes
- La spécificité de l'interprétariat téléphonique

Public-cible :

Tout·e·s les professionnel·le·s de la santé et du social, et les bénévoles intervenant avec un·e interprète, étudiant·e·s dans le domaine de l'interprétariat professionnel.

Pré-requis : Travailler avec le public en situation d'exil

Droit au séjour et santé mentale

Questionnements, possibilités et limites

Objectif pédagogique

Cette formation est à l'articulation du sanitaire et du juridique. Elle a vocation à s'adresser aussi bien aux accompagnant-e-s juridiques et sociaux des personnes en situation d'exil qu'à leurs soignants, qu'ils soient médecins ou psychologues. En effet, le secret médical, les questions déontologiques, sont autant de problématiques qui rendent parfois difficile la communication et la coordination entre les différents acteurs, quand bien même ceux-ci œuvrent dans un même but : le bien-être des personnes qu'ils accompagnent. C'est pour cette raison que le Centre Frantz Fanon propose **d'apporter un éclairage sur les différents processus – tant administratifs que psychiques - qui interviennent dans toutes les démarches qui concernent le droit au séjour des personnes en situation d'exil.**

Compétence visée

-Comprendre l'articulation entre demande de titre de séjour et souffrance psychique

Contenu du module

- Rappel de l'évolution du droit au séjour pour raison médicale ces 30 dernières années
- Description de son fonctionnement aujourd'hui
- L'influence réciproque du droit au séjour et de la santé mentale (notamment dans les démarches telles que la demande d'asile ou devant les tribunaux)
- Les certificats médicaux et psychologiques : leur utilité aussi bien dans les différentes démarches que dans le lien thérapeutique, les attentes de la part des institutions et les questions que cela soulève

Public cible

Educateur·rice·s, travailleur·se·s sociaux, psychologues, médecins, infirmier·e·s, juristes, avocat·e·s, bénévoles associatifs.

Pré-requis : Travailler avec le public en situation d'exil